

#noé

nouvelles opportunités économiques

09.11.15



Les nouvelles opportunités économiques, une chance pour la France.

Prendre appui sur les nouvelles opportunités permises par le déploiement du numérique, les progrès induits par l'innovation et les évolutions sociétales, pour favoriser la croissance économique, encourager l'emploi et améliorer le bien-être de nos concitoyens.

Lorsque le vent souffle,
certains construisent des murs,
d'autres érigent des moulins.

La France est traversée par de profondes mutations technologiques.

Le numérique (internet fixe et mobile, internet des objets, cloud computing, impression 3D, robotique de pointe, outils d'analyse et de gestion des données), les biotechnologies et nanotechnologies, les matériaux avancés et leurs applications (ex : stockage de l'énergie), l'intelligence artificielle, etc.

Nos modèles économiques sont questionnés en profondeur :

- **Par des transformations technologiques.** La valeur des réseaux dépend de leur nombre d'utilisateurs ;
- **Par des transformations d'usage,** dont se sont emparés les Français. La transformation numérique a fait apparaître un nouveau type d'innovation : l'innovation d'usage. Ainsi, la technologie employée par Uber ou Facebook n'est pas une innovation de rupture. En revanche, elles ont modifié en profondeur nos manières de nous déplacer et de communiquer ;
- **Par des transformations dans la manière même de créer de l'innovation.** Elle devient ouverte et transsectorielle – c'est par exemple l'addition du big data, des objets connectés et de la génomique qui révolutionne la médecine ;
- **Par des transformations du modèle productif lui-même.** La production doit être plus personnalisée, plus proche des marchés finaux, et nécessite une réorganisation des tâches dans l'entreprise.

Des opportunités pour les consommateurs

Des opportunités pour améliorer le quotidien

- Des gains de temps grâce aux services en ligne ;
- Une offre plus large et plus diverse accessible en quelques clics ;
- Une meilleure qualité de service et une offre plus personnalisée.

Des opportunités de pouvoir d'achat

Le numérique accentue la concurrence en baissant les coûts de recherche et de comparaison des prix. Il permet également de développer l'économie collaborative qui représente souvent un complément de revenu et des dépenses en moins pour les Français (BlaBlaCar ; Airbnb).

2 500 euros de gains par an et par ménage en moyenne grâce à l'économie collaborative (International Special Report on the Sharing Economy, 2015).

Les Français se saisissent déjà largement des opportunités offertes par le numérique.

La France se situe dans la moyenne haute européenne en matière d'utilisation du numérique par les particuliers (11^e place).

La France est l'un des marchés européens les plus dynamiques en matière d'économie collaborative.

La France est le 1^{er} marché mondial d'Airbnb.

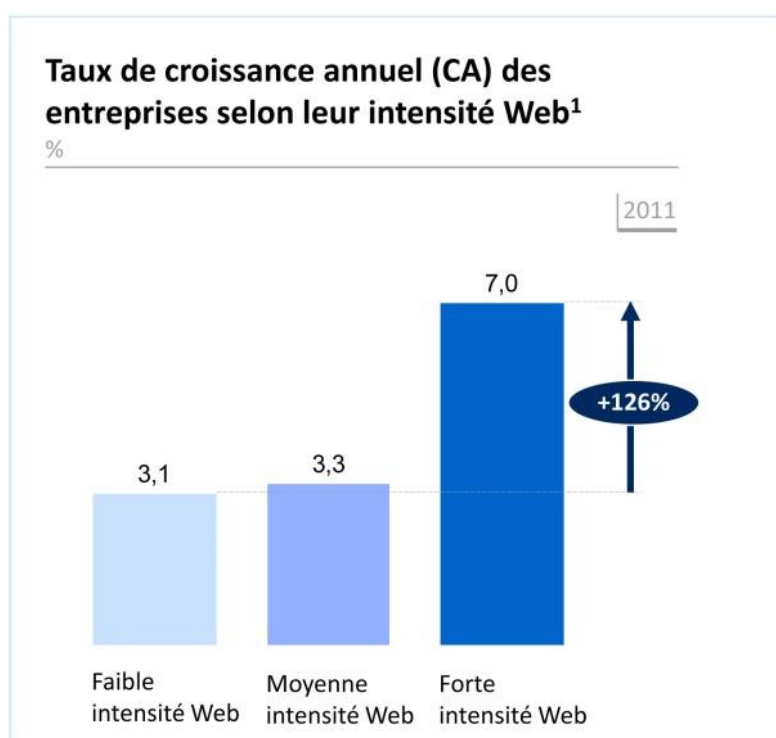
Des opportunités pour les entreprises et pour l'activité économique en France

Amélioration de la compétitivité des entreprises

Les entreprises les plus numérisées et intenses en R&D bénéficient de perspectives de croissance plus élevées. Ces leviers existent non seulement pour les grands groupes mais aussi pour les petites et moyennes entreprises françaises qui représentent l'essentiel du tissu économique en France.

+25 à +40% de marge selon les estimations

Un potentiel de croissance deux fois plus élevé



¹ L'indice d'intensité Web prend en compte deux dimensions : le nombre d'outils ou technologies Internet adoptées par une firme (ex. Intranet), d'autre part le taux de pénétration de chacun de ces outils

Un potentiel immense pour la France en termes d'activité et d'emploi

Les secteurs des technologies de l'information et de la communication représentaient 4,3% du PIB en France en 2013, contre 5,5% en moyenne dans l'OCDE.

Les emplois directs liés au numérique représentent seulement 2,7 à 3,7% du total en France.

Contrairement aux consommateurs, les entreprises françaises ne tirent pas pleinement parti des opportunités associées au numérique.

La France est le 16^e pays de l'UE sur l'intégration de la technologie numérique dans les entreprises (Eurostat).

En 2014, seules 64% des entreprises françaises disposaient d'un site Web, contre 76% en moyenne dans l'OCDE.

Seules 17% des entreprises françaises en 2013 utilisaient les réseaux sociaux pour leurs relations clients, contre 25% dans l'UE.

La France a les atouts pour réussir.

Des start-ups dynamiques

La France bénéficie d'une forte culture entrepreneuriale.

Paris est la 2^e ville européenne après Londres en termes de start-ups dans la tech. Près de 3 000 jeunes pousses sont implantées dans la capitale.

7 000 sont réparties dans toute la France (Observatoire MyFrenchStartUp).

Les effectifs des start-up numériques auraient augmenté de 30% entre 2013 et 2014, et leur chiffre d'affaires de 37% (France Digitale et EY).

Des investissements massifs pour améliorer nos infrastructures

La France présente un taux élevé de pénétration du haut débit (4^{ème} rang des pays de l'OCDE), mais doit moderniser ses infrastructures pour généraliser l'accès au très haut débit (4G et fibre optique jusqu'à l'abonné).

Pour combler ce retard et couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, le Gouvernement a engagé un plan massif d'investissement de 20 Mds d'euros dont plus de 3 Mds d'euros de soutien financier de l'Etat.

Sans attendre, grâce à la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, la couverture mobile va être améliorée afin que plus aucune commune française ne soit privée d'un accès à la téléphonie et à l'internet mobiles d'ici la mi-2017.

La France est bien positionnée pour tirer parti des opportunités offertes par l'internet des objets (Sigfox, Actility).

Des talents en France

Notre système éducatif, et particulièrement nos écoles d'ingénieurs et nos formations en mathématiques, bénéficie d'une excellente réputation au niveau mondial pour former des spécialistes des TIC.

La France est le 2^e pays qui a obtenu le plus de médailles Fields en mathématiques.

La réforme récente des actions de performance et du régime des impatriés rend notre pays plus attractif encore pour retenir nos talents et attirer ceux de l'étranger.

Les mutations induites par les nouvelles technologies transforment en profondeur notre économie.

De nouveaux acteurs émergent et bouleversent l'organisation des secteurs en place.

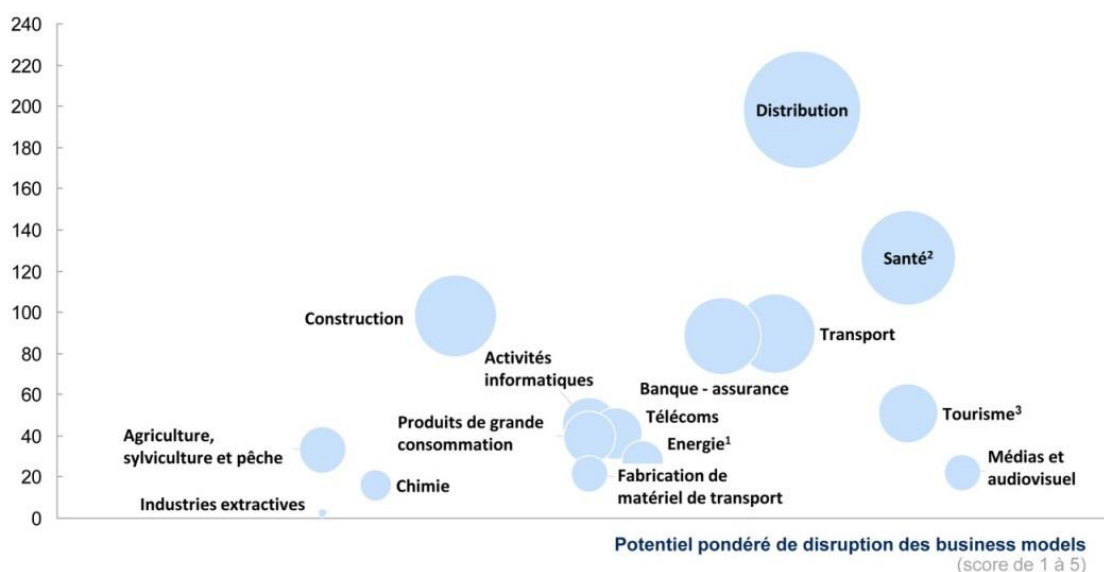
Le nombre d'entreprises du top 10 mondial risquant, du fait des disruptions liées au numérique, de disparaître à horizon de 5 ans est au minimum de 2 dans chacun des principaux secteurs de l'économie (Global Center for Digital Business Transformation, 2015).

Une transformation très rapide - Le rythme de diffusion de ces technologies augmente très fortement. Il a fallu 38 ans pour que la radio parvienne au seuil de 50 millions d'utilisateurs, 13 ans pour la télévision, 3 ans pour l'internet à domicile, 1 an pour Facebook et 9 mois seulement pour Twitter.

Potentiel de transformation des modèles d'affaires par le numérique

Valeur ajoutée du secteur

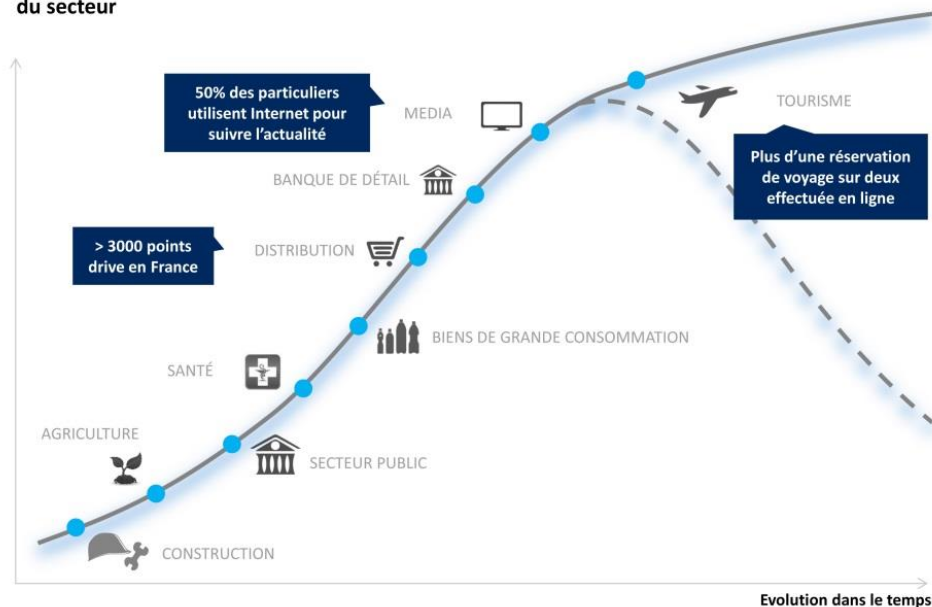
Milliards d'euros, 2014



1 Production et distribution, 2 Industrie pharmaceutique et activités de soins, 3 Hébergement et restauration

Le degré de disruption est variable selon les secteurs

Maturité numérique
du secteur



Les frontières classiques disparaissent.

Les frontières entre les secteurs traditionnels n'ont plus lieu d'être. On observe déjà une « industrialisation » des services (songeons aux *data center* de Google où des centaines de milliers de serveurs doivent être refroidis).

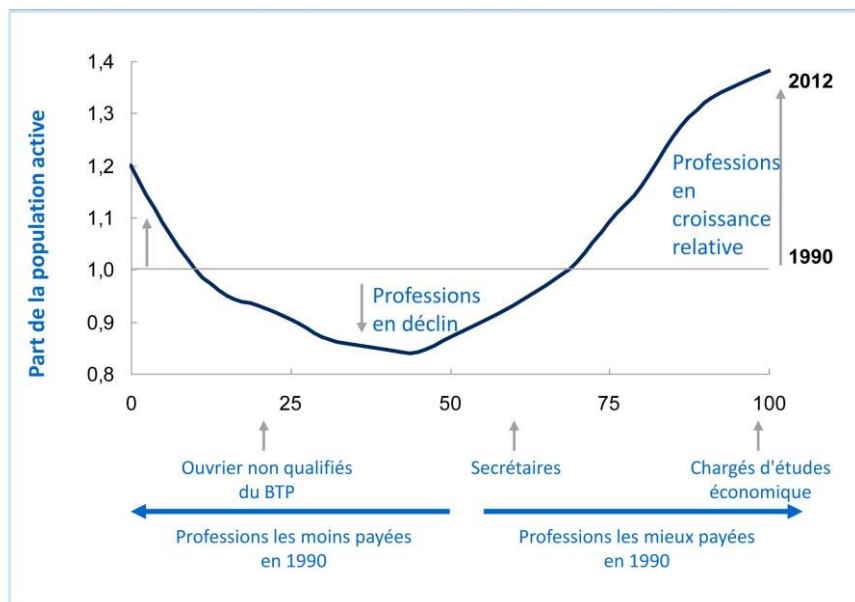
On constate aussi que la place des services dans l'industrie est croissante : les entreprises industrielles qui exportent le plus sont aussi celles qui utilisent le plus de services et dont les produits sont les plus « différenciés ». Et demain, on ne vendra plus une voiture, mais une solution pour se déplacer qui prendra la forme d'un véhicule connecté, voire autonome !

Une économie qui transforme les métiers.

Les nouvelles technologies menacent les emplois qui consistent en des tâches répétitives, routinières, dans les bureaux comme dans les usines. Cette substitution des machines aux travailleurs n'est plus simplement cantonnée à l'industrie. C'est l'ensemble de l'économie qui est touché. 50% des emplois seraient automatisables à horizon de 20 ans (source : Oxford Economics, Institut Bruegel, Institut Montaigne).

Évolution du poids de chaque catégorie socio-professionnelle dans la population active depuis 1990

1990-2012, Base 1



SOURCE : Oxford Economics, Institut Bruegel, Institut Montaigne (Marché du travail, La grande fracture, 2015), INSEE

Dans le même temps, elle crée de nouveaux emplois avec le développement de nouvelles industries, de nouveaux usagers. Elle développe les métiers les plus qualifiés, où l'improvisation, la découverte, l'originalité ne sont pas modélisables. Et elle épargne les métiers les moins qualifiés, où les savoir-être et les savoir-faire sont irremplaçables.

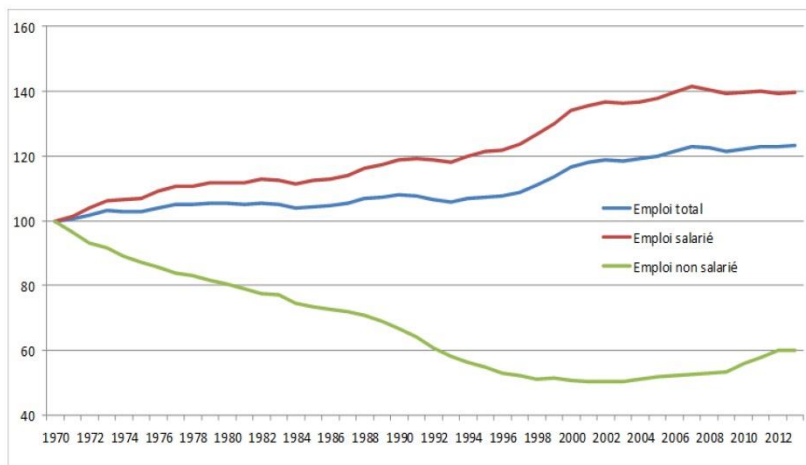
La France a un potentiel largement inexploité de création d'emplois en bas de l'échelle des qualifications, non délocalisables.

Une économie qui transforme les structures d'emploi.

Le salariat est encore largement dominant dans notre économie. Toutefois, la part de l'emploi non-salarié connaît un regain depuis 2006. Cette tendance est favorisée par l'émergence des plateformes numériques et des nouveaux statuts. Elle est aussi liée à l'évolution des aspirations individuelles.

Un non-salarié sur cinq était microentrepreneur fin 2011. Ce statut connaît un succès grandissant : il inclut 1 million de personnes fin 2014.

Evolution de l'emploi en base 100



Champ : France métropolitaine; personnes de 15 ans et plus ; tous secteurs d'activité confondus
Source : Insee, estimations d'emploi (données révisées) ; traitement DGE

De nouvelles formes d'emploi apparaissent également aux frontières de l'emploi indépendant et de l'emploi salarié.

Le portage salarial, qui permet aux personnes souhaitant étendre une activité autonome de bénéficier des protections du salariat, concerne plus de 50 000 personnes, avec une croissance annuelle de 40% depuis 2011 (PEPS).

L'expansion du salariat multi-employeur, qui concerne aujourd'hui plus de 2 millions de personnes.

Notre objectif :

**Transformer le potentiel économique lié
au numérique et à l'innovation en
opportunités pour tous**

**Faire en sorte que chacun trouve sa place
dans cette transformation**

**Faire émerger une
économie de l'innovation**

Créer une économie de la donnée

La donnée est la nouvelle ressource de l'économie numérique. Facebook, Uber, Airbnb, Amazon : toutes ces entreprises fondent leur force et leur croissance sur cet actif immatériel.

C'est pourquoi nous devons faire en sorte de la rendre accessible aux particuliers et aux entrepreneurs, pour qu'ils transforment les gisements d'activité en activité réelle, tout en protégeant les utilisateurs. L'ouverture des données pose en effet de nombreuses questions, notamment éthiques. C'est pourquoi il faut ouvrir les bonnes données, et au bon rythme.

S'agissant des données publiques, l'ouverture est déjà largement engagée et la France est en pole position. Le texte préparé par Axelle LEMAIRE viendra renforcer encore notre leadership.

Faciliter la circulation des données privées

Concernant les acteurs privés, de nombreuses initiatives existent déjà. Mais nous pouvons sans doute aller plus loin. Nous pourrions ainsi imaginer que certaines données économiques d'intérêt général soient obligatoirement ouvertes à la circulation. Nous devons, dans les prochaines semaines, déterminer lesquelles, et à quelles conditions.

C'est possible : nous l'avons déjà fait dans le secteur du transport, dans le cadre de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

Adapter notre structure de financement à l'économie numérique

Dans la nouvelle économie, les besoins en financement évoluent : les circuits classiques du prêt bancaire conviennent mal aux start-ups, qui, orientées entièrement vers l'avenir, disposent rarement de garanties suffisantes.

Développer encore le financement en capital

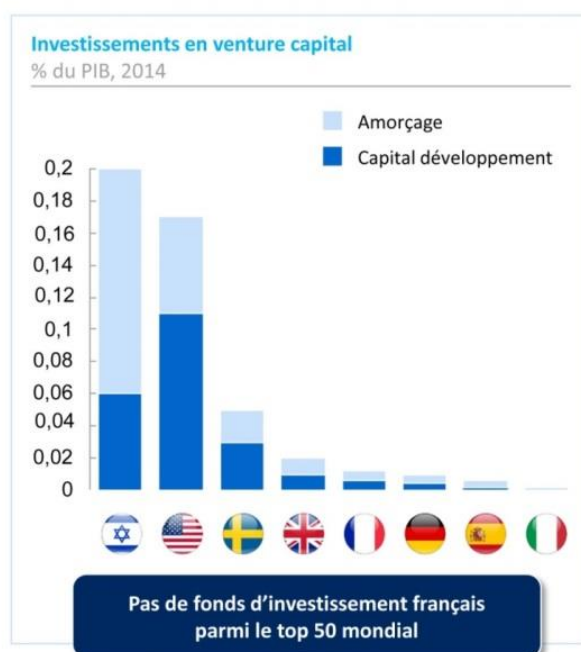
La France présente une structure de financement qui fait la part belle au financement bancaire intermédié, alors qu'une économie d'innovation avec des investissements à la fois plus lourds, plus rapides, plus immatériels, plus risqués nécessite d'abord et avant tout des financements en fonds propres.

C'est pourquoi nous devons améliorer leur capacité à financer les investissements et leur changement d'échelle qui leur permettront d'acquérir une taille internationale.

Une dynamique positive mais encore trop faible :

La France a été au premier semestre 2015, la championne européenne du capital risque : 159 investissements pour 1 milliard d'euros.

La France ne figure cependant qu'en 5^e position en Europe sur le nombre de licornes (les start-ups valorisées plus de 1 Mds \$/euros) derrière le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède et les Pays-Bas.



SOURCE : Banque de France, BCE, rapport Villeroy de Galhau (Rapport d'étape sur le financement des entreprises, 2015)

Favoriser l'investissement productif

Notre pays souffre d'un déficit structurel d'investissement productif. Nous investissons trop dans le logement, et pas assez dans les secteurs productifs et dans les logiciels.

Ce déficit d'investissement a été aggravé par la crise : les marges des entreprises se sont dégradées entre 2000 et 2013 (de 32,7% de la valeur ajoutée à 29,7%), ce qui les a conduit à couper d'abord dans leurs dépenses de modernisation.

- C'est pour cela que le Président de la République a lancé le CICE et le Pacte de responsabilité et de solidarité ;
- C'est pour cela que le Gouvernement a mis en place depuis six mois un dispositif de suramortissement de l'investissement productif ;
- C'est pour cela que le Gouvernement s'est battu pour lancer le plan Juncker, pour le muscler et pour actionner le plus rapidement possible les plus de 300 milliards d'investissement qu'il représente. Le plan Juncker sera un outil de la transformation numérique.

La tendance s'est inversée : l'INSEE prévoit pour fin 2015 une croissance de 2,1% de l'investissement des entreprises, contre 0,3% fin 2014.

Favoriser l'investissement dans l'immatériel

Nous devons nous mobiliser pour augmenter le financement de l'innovation, y compris par l'Etat dont l'intervention est légitime pour financer les investissements d'avenir. Le PIA 3 doit être l'occasion d'un nouvel élan.

Par ailleurs, aujourd'hui de nombreux acteurs ne peuvent investir dans l'immatériel et conquérir le monde numérique parce que leurs règles professionnelles leur interdisent ou ne leur permettent pas. L'ambition, c'est de supprimer les barrières, ouvrir les portes aux investissements qui permettront l'émergence de nouveaux services et de nouvelles activités.

Moderniser notre économie

Soutenir la numérisation des secteurs installés

Dans cette nouvelle économie, les acteurs économiques installés ont toutes leurs chances de réussir. Ils disposent d'avantages considérables sur les nouveaux entrants : un savoir-faire, une connaissance des marchés, la confiance de leurs clients, etc.

Ils doivent donc tout faire pour s'engager pleinement dans la transformation numérique, afin de se moderniser, d'améliorer encore la qualité de leurs services et de maintenir ainsi à son plus haut niveau leur compétitivité.

Industrie du Futur – La Nouvelle France Industrielle déjà engagée dans cette dynamique.

Depuis le lancement de l'Industrie du Futur en avril 2015, plus de 700 PME et ETI bénéficient d'un accompagnement individuel d'experts dans la transformation de leur modèle et de leur organisation par le numérique. Fin 2016, plus de 2 000 entreprises devraient être pleinement engagées dans cette dynamique.

#noé

**Donner plus d'agilité
aux créateurs et
aux entrepreneurs**

Faciliter la création et le développement des entreprises individuelles

L'économie numérique ouvre l'accès au marché du travail aux outsiders peu qualifiés

L'économie numérique crée naturellement de l'activité dans deux catégories d'emplois : les emplois bien rémunérés requérant un niveau de qualification élevé, et les emplois peu qualifiés et non routiniers, principalement concentrés dans les services à la personne.

La France, qui se distingue par sa difficulté à créer des emplois peu qualifiés, peut profiter de cette dynamique en levant les barrières à l'accès à ces activités.

Comparaison France - Etats-Unis : à population active égale, si la France avait autant d'emplois dans l'hôtellerie et la restauration que les Etats-Unis, son taux d'emploi serait supérieur de 3,6 points. Le pourcentage de travailleurs non titulaire du baccalauréat dans l'hôtellerie est de 67% contre une moyenne nationale de 51 % (Institut Montaigne).

L'entrepreneuriat individuel est un moyen de s'insérer sur le marché de l'emploi et de rebondir. Le parcours de croissance de ces entrepreneurs doit être dégagé des obstacles qui les empêchent de grandir et d'embaucher.

Elle doit également mettre en place les outils nécessaires pour accompagner les emplois intermédiaires dans leur transition : les faire monter en compétence ; les faire naître dans les nouveaux secteurs en gestation.

Adapter les niveaux de qualification

Il s'agit de revoir les exigences de qualification de manière très fine, sur des critères objectifs de sécurité des consommateurs. Mais aussi de rendre ces qualifications accessibles (durée et coût).

Exemple : Il existe des dizaines, voire des centaines d'activités soumises à qualification obligatoire, sans que l'on puisse comprendre pourquoi :

- Celui qui répare un moteur de voiture, on comprend qu'il doive être qualifié, mais celui qui lave les voitures... Alors que c'est le cas aujourd'hui ;
- Celui qui perce des murs porteurs vs. celui qui repeint les volets ;
- Celui qui utilise des produits toxiques de coloration des cheveux vs. celui qui tresse des nattes.

Créer un parcours de croissance pour les indépendants

- **Simplifier le parcours des indépendants** qui sont des formes d'activité privilégiées par la transition numérique ;
- **Faciliter la transition d'une forme d'entrepreneuriat à une autre** pour créer un continuum accompagnant la croissance des entreprises, et permettre le retour en arrière pour ne pas créer d'effet de cliquet.

Accroître l'efficacité des services de recherche d'emploi

Il s'agit de mieux utiliser les outils du numérique pour identifier les compétences et les métiers de demain, et pour s'assurer que la formation réponde au mieux aux besoins des entreprises et aux évolutions technologiques.

Donner des accès et offrir des sécurités individuelles

Pour que ces nouvelles opportunités profitent à tous, il faut que tout le monde ait accès aux infrastructures, que notre droit soit adapté, que des sécurités nouvelles soient mises en place.

Forger un cadre favorable à l'économie numérique

La transformation numérique concerne toutes les entreprises et tous les secteurs. Il n'y a pas de vieille économie. Il n'y a que des entreprises qui doivent s'ouvrir, innover et se transformer.

Néanmoins, la France possède encore un cadre de régulation souvent peu favorable au développement de nouveaux modèles d'affaires (par exemple, les procédures de validation des essais cliniques, dans le secteur de la santé, sont beaucoup plus longues en France qu'à l'étranger).

L'objectif est de moderniser les outils de régulation et de lever les barrières qui empêchent les acteurs « traditionnels » de se positionner favorablement face à l'émergence de nouveaux acteurs.

Un exemple : faire aboutir l'adaptation de notre droit au monde numérique tout en préservant la plus grande sécurité juridique

Nous devons pouvoir toujours agir et évoluer dans le monde numérique comme dans le monde matériel.

Avec l'identité numérique, notre objectif c'est de pouvoir permettre très vite, en toute sécurité, de conclure des contrats, d'ouvrir un compte bancaire, de souscrire des assurances, d'acheter des produits financiers, d'acquérir une maison, de solliciter un avocat, de faire valoir et défendre ses droits en justice entièrement à distance sans devoir se présenter physiquement.

Tous les actes numériques doivent avoir la même force probante que le papier, que les actes soient créés directement d'une manière immatérielle ou que ce soient des documents papiers numérisés. Avec l'acte authentique numérique dont l'intégrité sera incontestable, des accords, des actes, des contrats pourront s'imposer et être opposables sans remise en cause possible, sans contestation possible.

Les sécurités individuelles

En matière de formation initiale :

Le Plan numérique pour l'école :

Lancé début mai par le Président de la République, il s'agit d'investir 1 Md d'euros sur 3 ans pour développer des ressources innovantes et équiper nos collégiens de la 5^e à la 3^e en équipements et contenus.

En matière de formation continue :

Industrie du Futur

Afin d'anticiper les grandes mutations dans l'industrie, en particulier liées au numérique, le Conseil National de l'Industrie a engagé un travail prospectif, filière par filière, afin de mieux prendre en compte les évolutions des métiers et des compétences.

En accompagnant les transitions professionnelles des individus :

Le compte personnel d'activité

Afin d'accompagner les transitions d'un emploi à l'autre et de favoriser la mobilité professionnelle des individus, le Gouvernement a mis en place le compte personnel d'activité qui permettra à chacun de détenir tous les droits acquis au cours de sa carrière (compte personnel de formation, compte de prévention de la pénibilité, droits rechargeables à l'assurance chômage etc.) dans un seul et même compte et de garantir la continuité de ses droits sociaux.

Un défi européen

Agenda de convergence franco-allemand – Marché unique du numérique européen

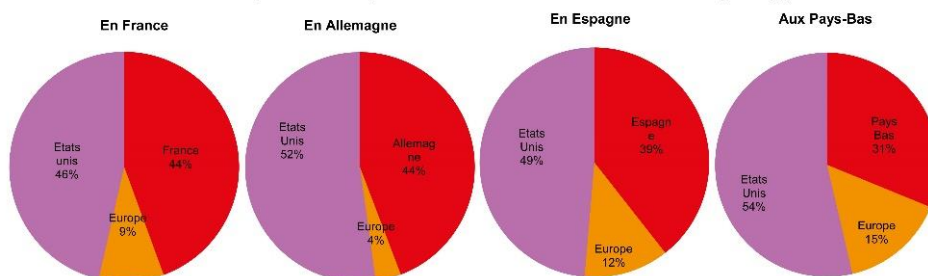
Un défi européen

Le constat posé pour la France vaut en grande partie pour l'Europe. C'est la capacité de toute l'Union européenne à saisir les nouvelles opportunités économiques qui doit être renforcée.

La stratégie nationale doit s'inscrire dans une perspective résolument européenne. Au service de cette ambition, le premier moteur est la coopération franco-allemande.

Échanges numériques: vous avez dit marché unique ?

Origine géographique des 20 propriétaires de sites totalisant la plus forte audience pondérée par le nombre de visiteurs uniques, juillet 2014



Source: France Stratégie, données ComScore MMX

Remarques: les informations se limitent au 20 plus gros groupes, il n'est pas possible d'avoir des informations fines sur les échanges entre pays européens.

Un agenda de convergence franco-allemand

La France et l'Allemagne ont des atouts communs, notamment :

- Une politique active de modernisation de leur industrie, pour l'adapter à la transition numérique (« Industrie du futur » en France, « Industrie 4.0 » en Allemagne) ;
- Un écosystème de start-ups de plus en plus dynamiques.

Elles agissent ensemble face aux défis conjoints :

- Création d'une Académie franco-allemande dans le domaine du numérique ;
- Coopération instituée entre « Industrie du futur » et « Industrie 4.0 » en matière de formation, d'innovation et de standardisation ;
- Initiative commune pour le développement du capital-risque européen, ...

Un projet ambitieux pour le « marché unique numérique » européen

Avec l'Allemagne notamment, la France promeut une stratégie européenne d'innovation, via le projet « marché unique numérique », autour de trois piliers :

- Supprimer les barrières inutiles pour que nos entreprises bénéficient d'un grand marché et non de 28 marchés avec 28 règles différentes ;
- Soutenir la transformation numérique de l'économie, notamment en améliorant le financement des entreprises innovantes en forte croissance ;
- Développer une régulation efficace, pour mettre en place les sécurités adaptées, en matière de protection des données, de transparence des pratiques commerciales, ...

Contact :

Téléphone : 01 53 18 45 13

www.economie.gouv.fr